**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Herausgeber:** Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Band:** 21 (1963)

**Heft:** 1

**Buchbesprechung:** Bibliographie

**Autor:** [s.n.]

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 05.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# Bibliographie

## La Grande-Bretagne devant le Marché commun

Sous le titre *Britain and the New Europe : The Future of the Common Market* [1] a paru à Londres, en automne 1962, un livre captivant, écrit, comme le souligne l'introduction, «avec une optique européenne et dans un esprit européen». Le principal auteur, Michael Shanks, est déjà bien connu des lecteurs de cette revue où il a publié en juillet 1958 un article sur les effets possibles de l'intégration de la Grande-Bretagne dans l'Europe. Il a écrit le livre *The Stagnant Society* qui a été un best-seller en 1961-62 et auquel j'ai consacré un long article dans le numéro de janvier 1962 de cette revue. M. Shanks est un des commentateurs économiques des plus appréciés de la télévision et de la presse britanniques. De ce livre, il a écrit la première partie, consacrée à l'histoire des relations de la Grande-Bretagne avec les autres pays européens depuis la Seconde Guerre mondiale, et la troisième partie qui traite de ce que pourrait être la Communauté européenne et le rôle que la Grande-Bretagne pourrait être appelée à jouer dans les Etats-Unis d'Europe. La deuxième partie, qui décrit en détail l'histoire et le fonctionnement des organisations européennes, est due à John Lambert. Ce dernier est un journaliste britannique qui, depuis de nombreuses années à Luxembourg et à Bruxelles, s'est spécialisé dans les questions touchant les Communautés européennes.

A. Dans *la première partie*, d'une manière lucide M. Shanks montre d'abord que « le brouillard de la Manche » qui, entre 1945 et 1961, a obscurci les relations de son pays avec l'Europe est un des aspects les plus tristes de la politique étangère britannique d'après-guerre. L'euphorie de la victoire en 1945 a été une grande illusion: la guerre avait sapé la Grande-Bretagne en tant que grande puissance. Avant 1939, ce pays avait été le créancier le plus important dans le monde; après 1945, il était devenu le plus grand débiteur. Il désirait éviter de se lier avec le Continent. Sa première préoccupation après la guerre fut de créer « l'Etat de bien-être » (Welfare State) basé sur le plein emploi. Si les Britanniques pensaient à une union, c'était avec les pays de langue anglaise. Au point de vue politique, la Grande-Bretagne lorgnait vers les Etats-Unis et le Commonwealth. Au point de vue économique, elle s'attachait à la Zone sterling.

La politique étrangère du Parti travailliste était opposée aussi à toutes les organisations européennes. Ce parti n'avait pas de sympathie pour les tendances laisser-fairistes du libéralisme économique. Il ne désirait pas être freiné par quoi que ce soit pour réaliser le « Welfare State » avec les nationalisations et les contrôles économiques. En fait, les craintes étaient basées sur un préjugé. Le contraste entre la politique britannique et continentale n'était pas aussi grand que ne le pensaient les travaillistes. Les Six avaient et ont des secteurs

[1] Par Michael Shanks et John Lambert, Editions Chatto & Windus, London, 1962, 25 s.

industriels appartenant à l'Etat. Ils ont tous des services sociaux très développés. La France et les Pays-Bas ont pratiqué la planification économique depuis 1945. Seules l'Allemagne, la Belgique et l'Italie avaient un « libéralisme » érigé en dogme. Par conséquent, lorsque, en 1950, les Six invitaient la Grande-Bretagne à devenir un membre de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, celle-ci refusa étant donné que les industries du charbon et de l'acier étaient propriété publique en Grande-Bretagne et que leur fonctionnement ne pouvait être soumis à un contrôle supranational. En 1951, le remplacement du Gouvernement travailliste par le Parti conservateur suscitait de grands espoirs; mais la politique de ce dernier parti était aussi décevante que la précédente. Si Attlee et ses collègues étaient coupables de myopie à l'égard de l'Europe (p. 19), l'administration Churchill pouvait être accusée de duplicité.

Vers le milieu des années 1950 les Six avaient trouvé déjà un rythme de croissance que la Grande-Bretagne ne pouvait suivre. Les industries britanniques finissaient par se rendre compte de l'importance du marché européen. Mais, comme souvent, les Britanniques ont joué leurs cartes trop tard (p. 25). Cependant, à plusieurs reprises, ils essayaient timidement de jeter un pont entre les Six et le reste de l'Europe occidentale en renforçant le Conseil de l'Union européenne occidentale.

La Zone de libre-échange n'a pas été une des inspirations les plus heureuses de la diplomatie britannique. Aux Sept manquaient l'unité politique et géographique des Six. A l'exception de la Grande-Bretagne tous sont des petits pays dont la population totale ne représente que le quart de celle des Six. Le taux moyen de croissance de leur économie est bien inférieur à celui des Six. Les exportations britanniques augmentaient davantage vers les Six que vers les Sept. Il est paradoxal de constater que la Zone de libre-échange démontrait précisément la grande vitalité et la force du Marché commun (p. 33). Jean Monnet a fait remarquer que les Britanniques sont lents à adopter une nouvelle idée, mais rapides pour reconnaître un fait. Ils n'ont pas voulu accepter une association avec l'Europe tant que ce ne fut qu'une idée; mais maintenant qu'elle est devenue un fait, ils sont prêts à payer n'importe quel prix (p. 38).

Mais le plus grand obstacle à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun a été et est encore son agriculture qui est fortement subventionnée (p. 28). A cet égard la Suisse se trouve dans une situation semblable à celle du Royaume-Uni.

B. Dans *la deuxième partie*, J. Lambert expose d'une manière très claire et méthodique les fonctions des divers organismes du Marché commun; il passe ensuite à l'analyse de la politique qu'implique le Traité de Rome. La réalisation du Marché commun présente de nombreux avantages en ce qui concerne la mobilité de la main-d'œuvre et la liberté de mouvement des entreprises et des capitaux. La politique anticyclique commune est un très grand progrès; dès l'automne 1962 tous les pays membres vont présenter des budgets prévisionnels. Cette partie donne un excellent tableau des fonctions du Marché commun, de la CECA et de l'Euratom. Pour les travailleurs surtout il convient de relever les avantages d'ordre social, les possibilités de réadaptation, de réintégration ou de formation professionnelles offertes aux mineurs travaillant dans les charbonnages qui ont été ou qui seront fermés.

M. Lambert fait remarquer très justement que la construction européenne a été prise très au sérieux dans tous les pays membres. Les hommes qui l'ont propagée ou ceux qui lui ont donné une forme pratique ont été des idéalistes, des optimistes qui voient loin, mais jamais des rêveurs (p. 176). Ce sont des hommes politiques actifs, des lutteurs, des personnalités influentes qui, en transformant l'ordre ancien, voyaient une possibilité de créer

un nouveau cadre, de redécouvrir l'unité spirituelle de l'Europe et d'abolir les barrières surannées. Ils étaient et sont convaincus que ce n'est qu'en unifiant l'Europe que celle-ci sera à même de défendre ses valeurs spirituelles et sa façon de vivre, menacées par le conflit idéologique. Ainsi, l'Europe pourra fournir sa contribution à la reconstruction du monde d'après-guerre (p.176).

Cependant, comme le constate, dans un discours prononcé en avril 1962 à l'occasion du cinquième anniversaire de la signature du Traité de Rome, le professeur Hallstein, « la Communauté européenne n'a pas d'emblème: elle n'a pas de drapeau, pas d'hymne européen, aucun souverain et ne fait pas de parades. Elle ne dispose pas de moyens d'intégration qui font appel aux sens: aux yeux ou à l'oreille. » Il ajoutait: « Ce style de notre Communauté, ce style de réalisme, de labeur prosaïque conduit même à nous faire accuser d'être des technocrates. Le terrain sur lequel nous travaillons est le bon sens plutôt que celui de l'émotion; notre force réside dans la conviction plutôt que dans les mythes... » (p. 178).

Le Marché commun est devenu un fait accompli aux points de vue politique et économique; mais il touche peu le citoyen moyen dans ses habitudes quotidiennes. M. Lambert est conscient des obstacles que le Marché commun doit vaincre: tels le conservatisme, les intérêts étriqués des groupes de pression, les concessions, la méfiance. Si l'Europe ne peut se faire du jour au lendemain, dès le 1er janvier 1967 des droits de douane n'existeront plus entre six, sept ou huit pays. Et peut-être un jour viendra où elle élira les représentants au Parlement européen et aura une Université européenne.

C. Dans la *troisième partie*, M. Shanks esquisse le rôle de la Grande-Bretagne en Europe. Il voit clairement toutes les difficultés auxquelles son pays doit faire face. Avec raison il pense que toutes peuvent être surmontées si l'on fait preuve de bonne volonté des deux côtés. Après avoir indiqué les problèmes que doivent résoudre les pays neutres et notamment la Suisse, il résume ceux qui se posent à la Grande-Bretagne: *a)* Les importations en Grande-Bretagne des articles industriels du Commonwealth « blanc », surtout du Canada et à un moindre degré d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Ces articles représentent seulement 2 % de toutes les importations britanniques du Commonwealth. *b)* Les matières premières industrielles importées du Commonwealth par la Grande-Bretagne s'élèvent à 40 %. Cela n'est pas un problème non plus, car dans le tarif extérieur de la Communauté en principe les matières premières ne sont pas frappées de droits d'entrée, à l'exception de vingt-sept articles que la Grande-Bretagne importe sans droits de douane. Cela ne devrait pas présenter un handicap non plus, des négociations ayant été entamées à ce sujet. *c)* Une autre question concerne le commerce futur aves les pays tropicaux de l'Afrique et des Indes occidentales. Une solution pourrait être trouvée dans l'association de ces pays sur les mêmes bases que les pays faisant partie de la Communauté française. *d)* Les problèmes posés par l'avenir de l'Inde, du Pakistan, de Ceylan et de Hong-kong peuvent être également résolus. *e)* Il en est de même pour ce qui est des produits laitiers et de la viande importés par la Grande-Bretagne de la Nouvelle-Zélande et du blé du Canada et de l'Australie. Aucun problème n'est insoluble à condition qu'on fasse preuve de bonne volonté des deux côtés.

M. Shanks examine encore si la Grande-Bretagne est compétitive pour ses exportations habituelles sur les marchés extérieurs; à cet égard, il relève les points faibles et les points forts en analysant les différents secteurs de l'économie. Il tranquillise également le travailleur britannique en ce qui concerne la libre circulation des travailleurs, car ce dernier craint une immigration massive que la Grande-Bretagne sera entrée dans le Marché commun.

La contribution la plus importante que la Grande-Bretagne pourrait apporter à l'Europe est de renforcer et d'élargir les forces de la démocratie et de lui donner une plus grande stabilité. Avec ses traditions de liberté individuelle, d'*habeas corpus* et le respect de l'individu et de la loi, l'Angleterre, plus que tout autre pays, peut donner les racines et la force dont l'Europe a besoin (p. 216).

L'Europe est en pleine évolution. Les régimes économiques et les systèmes politiques doivent s'adapter à la transformation de la société. « L'*Europe de papa* (en français dans le texte) is dead, and those who do not understand this, will die with her » (p. 230). Et à la fin du livre: « History is not kind to those who make wrong choices. » Ces deux phrases constituent une des principales conclusions de cet ouvrage — excellent par sa clarté, sa pertinence, son réalisme, son dynamisme et son enthousiasme communicatif. Sa publication — de brûlante actualité et très opportune à l'heure présente — montre que la Grande-Bretagne comprend aujourd'hui des forces jeunes, lucides et courageuses qui sont soucieuses de l'avenir de leur pays en même temps que de celui de l'Europe et du monde.

F. OULÈS.

## Dernier des Gibelins [1]

Dans ce livre, Aldo Dami a réuni les meilleurs articles qu'il a publiés dans les dernières années. Il a essayé de dégager les enseignements des principaux événements de la dernière guerre et de l'après-guerre.

Dans la plupart de ces articles, il relève des contradictions entre les opinions généralement acceptées et démasque beaucoup d'hypocrisies. C'est ainsi qu'il dénonce l'imposture de la guerre idéologique, qu'il indique certaines permanences de l'histoire: les conflits territoriaux, cause principale des conflits militaires qui ne changent pas lorsque viennent à changer les régimes politiques. L'auteur ne manque pas de courage lorsqu'il montre que « ni la réoccupation de la Rhénanie, ni de la Sarre, ni de l'Anschluss, ni l'annexion des Sudètes n'ont été des agressions ». Ce n'est qu'après le « coup de Prague » que l'agression hitlérienne a commencé. De même, il montre les conséquences néfastes de la capitulation sans conditions qui ont fait « de Staline, de Churchill et de Roosevelt des fossoyeurs de l'Europe ». Ailleurs, il indique que « ce sont les primaires qui font l'histoire et que les historiens la subissent ».

A côté de ces réflexions d'ordre général, cet ouvrage en contient d'autres, notamment sur la Suisse et en particulier sur la Suisse romande. Dans la Suisse romande, d'après l'auteur, « l'Allemagne reste un pays lointain, désormais respecté, mais peu aimé, et qui ne nous est guère connu que par l'intermédiaire de la presse, à la fois reflet et créatrice de l'opinion » (p. 138). Il signale qu'au XVIIIe siècle comme aujourd'hui « la Suisse romande a su jouer le rôle d'un observatoire européen » (p. 141). Plus loin il indique que « dans l'immédiat avant-guerre on avait vu se produire, en Suisse romande, du moins, un véritable chassé-croisé, de nouveau calqué sur la France, entre une droite devenue brusquement antiversaillaise, revisionniste et même pacifique (l'esprit de Coblentz): « plutôt Hitler que Blum »,

[1] ALDO DAMI: *Dernier des Gibelins, Réflexions hétérodoxes sur la politique.* Editions Connaître, Genève.

nous connaissons l'antienne, et une gauche tout animée de l'esprit de croisade, trop sensible aux questions de régime — surtout aux régimes des autres — « trop sensible au contenu social » (p. 153).

Dans d'autres appréciations l'auteur est sévère mais juste. Ainsi il indique que « en fait de talents militaires, les généraux français de la dernière guerre, ceux de 1940 comme ceux de 1944 — subordonnés, eux, aux Américains et se targuant de « victoires » faciles sur un ennemi déjà vaincu — n'ont pas été à la cheville des généraux allemands » (p. 177). Dans un autre article qui lui a été aussi refusé par les journaux à propos du film « Les Sentiers de la Gloire », il montre comment la censure suisse fait deux poids et deux mesures suivant les pays.

Dans l'avant-propos l'auteur nous avertit qu'il ne sera pas question dans ce livre de l'influence de l'économie, «cette petite peste» à laquelle il reproche « de prendre désormais toute la place ». C'est là peut-être une lacune importante de cet ouvrage, bien que dans certaines pages il ait reconnu indirectement l'importance de l'économie même lorsqu'il s'est appliqué à montrer dans un chapitre que les guerres du passé n'ont pas eu des causes économiques. Il arrive à l'auteur de se contredire plus d'une fois. Ainsi lorsqu'il écrit (p. 32) « quand l'économie va bien, la politique va mal » il reconnaît indirectement, mais pas toujours exactement, l'importance de ce que j'appelle le primat de l'économie. Il s'agit ici de contradictions d'historien semblables à celles qu'on trouve dans Jacques Bainville. Ce dernier appartenant à l'Action française partageait le principe de Charles Maurras: « Politique d'abord ». Mais, par exemple, dans son *Napoléon* il a montré le rôle des marchands dans la guerre d'Espagne et dans la campagne de Russie comme dans la campagne d'Allemagne de 1813.

Mais, en dehors de ces contradictions, ce livre est intéressant parce qu'il rappelle certains enseignements importants des événements militaires, diplomatiques, politiques et économiques de la guerre et de l'après-guerre et qu'il le fait le plus souvent avec lucidité et courage.

F. OULÈS.

## Le logement et l'habitat en Hainaut [1]

Au moment où chez nous, comme partout ailleurs, se pose de façon pressante le problème du logement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire, il importe de connaître les études régionales qui sont entreprises à ce sujet dans les différents pays d'Europe occidentale. Fort instructif est, à cet égard, le travail que M. Jacques Rolland, secrétaire-adjoint du Centre du Hainaut pour l'accroissement de la productivité, à Charleroi, vient de faire paraître, en un cahier miméographié de 220 pages. On y trouve toutes les données statistiques que la Belgique recueille avec soin pour chacune de ses provinces: l'évolution démographique, économique, professionnelle et sociale y est tracée depuis la fin de la guerre. L'auteur donne une importance particulière aux aspects sociologiques et humains de la question: on peut seulement souhaiter qu'il complète ses réflexions à ce sujet par un contrôle fondé sur une enquête par questionnaire auprès de la population. Après avoir énuméré tous les moyens mis en œuvre en Belgique, et particulièrement en Hainaut, pour assurer à chacun un logement adéquat, il recommande le développement et la généralisation de « coopératives de

[1] Y. ROLLAND: *Les logements et l'habitat en Hainaut*, Charleroi, 1962.

location et d'achat d'habitations sociales » dont un exemple se trouve à Mons. Cette étude est un des fruits de l'activité féconde du Centre du Hainaut pour l'accroissement de la productivité, dirigé par M. André Moreau et présidé par son initiateur, M. Jean Garray, ingénieur des mines, éminent industriel à Charleroi.

PIERRE JACCARD.

## Terres Vivantes [1]

Livre enrichissant, en même temps admirable et décevant par ce qu'il apprend et ce qu'il laisse dans l'ombre. C'est la suite de « L'Economie agricole dans le monde » parue en 1953 et aujourd'hui épuisée. La méthode est en gros la même: description du paysage rural, analyse de l'exploitation agricole, jugement des résultats obtenus, indication des lacunes. Cependant, alors qu'autrefois l'auteur concluait sur ses seules observations, il a tendance aujourd'hui à synthétiser un ensemble d'études faites par lui ou par d'autres. De même, il y a plus sur l'organisation économique générale et moins sur l'économie rurale. Les conclusions de politique économique et de politique tout court ne manquent jamais, malgré la réserve du préambule: « Quand les façons d'être viennent, si visiblement, commander aux façons de faire, l'agronome a achevé sa course propre ». R. Dumont s'exprime sur les deux et nous nous en réjouissons car chez lui ce n'est pas seulement l'agronome qui est de bon conseil.

L'étude concerne avant tout des pays tropicaux: sept chapitres sur l'Amérique latine, trois sur les Indes, un sur l'Afrique équatoriale. A quoi s'ajoute deux pays de l'Europe de l'Est et deux pays méditerranéens. Les pays tropicaux n'incitent pas à l'optimisme, qu'ils soient américains ou africains, de tendance occidentale ou de tendance soviétique. Tristes tropiques, menacés par une démographie galopante et les fautes des réformateurs. Il y a partout réforme agraire, mais comme elle démarre mal ! René Dumont n'a pas la sérénité d'un Levi-Strauss. Il dénonce avec ironie ou indignation les gaspillages des bureaucrates, le sabotage des propriétaires fonciers, l'âpreté des usuriers. Il raille la manie de mécanisation des pays qui accèdent à l'indépendance politique: « Le cheval-vapeur n'est pas immédiatement la plus noble conquête du décolonisé ». Il ne cache pas ses sympathies pour le socialisme et on sait qu'il parcourt le tiers monde pour indiquer des améliorations agronomiques concrètes, possibles, pas seulement des programmes à long terme. Mais il est assez objectif pour assigner des limites à la réforme. Il sait que changer la répartition de la terre n'est rien si l'on ne donne pas les moyens de cultiver mieux. Il se demande, à propos de l'expérience communiste du Kerala, s'il aurait été bon d'accorder les adjudications de travaux publics aux syndicats ouvriers. Et il écrit: « Dans ce cas, la marge bénéficiaire réalisée par ceux-ci se serait-elle réinvestie en outillage ou n'aurait-elle pas été, plutôt, dans les caisses du parti ? (p. 146) ». De même qu'il reconnaît le bienfait des structures féodales au Maroc et il rappelle les critiques qu'il a faites à Fidel Castro lui-même. Tout en étant plus sévère pour l'Inde que pour Cuba il y dénonce la même erreur: prétendre élever le niveau de vie avant l'indice de production.

Il reste des indignations discutables. La vogue du tracteur est-elle due à l'ancienne administration coloniale ? L'achat de tracteurs est-il partout une faute économique ? On

---

[1] RENÉ DUMANT: *Terres Vivantes*, Plon, 1962, 335 p.

sait combien il a rendu service à l'URSS. D'une façon générale, il est plus facile de soigner un tracteur qu'un cheval. Les jeunes ont le goût de la mécanisation et le paysan qui conduit un tracteur a plus de chances qu'un autre de devenir un jour ouvrier d'usine.

Les reproches de R. Dumont s'adressent plus souvent à ceux qui freinent qu'à ceux qui vont trop vite. Mais on voit parfois des contradictions dans son raisonnement. Ainsi en est-il du rôle de l'usurier dans les pays en voie de développement. C'est l'ancêtre du banquier occidental, mais il fait plus que lui: bien souvent il doit assurer le financement et vendre la récolte. Fonction utile et même nécessaire: « Quand l'éjido réussit, cela vient surtout des techniciens de la banque [1] ». Plus loin R. Dumont remarque qu'un loyer serait utile pour régulariser l'investissement dans les fermes d'Etat polonaises. Evidemment il se peut que le service soit trop chèrement payé. Est-ce un vice inhérent au seul capitalisme ? R. Dumont remarque que le Kolkoze exploite des travailleurs saisonniers [2]. Le rôle de l'ouvrier me paraît donc insuffisamment expliqué, de même que le rôle du Zamindar aux Indes et plus généralement l'explication du retard indien. Qu'il y ait misère, c'est malheureusement certain, encore que la comparaison entre le développement lent des Indes et le développement rapide de la Chine ne soit plus acceptable, à la lumière des renseignements que nous avons maintenant. La situation change vite ! Dumont écrirait-il encore que Cuba est une révolution non totalitaire [3] ? Il rattache le retard indien à l'esprit contemplatif et explique ce dernier par un curieux raisonnement. L'esprit contemplatif hindou viendrait de la vie pastorale et celle-ci de la richesse naturelle du pays.

L'auteur a été choqué des contrastes matériels en Amérique latine. Ainsi la Colombie est à la fois la Belgique et le Congo belge. Il incrimine l'âpreté d'une élite créole. Sans doute, mais il y a aussi des différences naturelles, des contrastes de productivité comme de revenu. Certaines terres du Chili donnent nonante quintaux de blé à l'hectare pour une moyenne nationale de quatorze. Ce sont aussi des pays extrêmement fragmentés où un marché national, qui nivellerait les cours, est encore impossible. Ne faut-il pas se demander aussi pourquoi l'Indien supporte la féodalité créole comme il a supporté la féodalité espagnole ? La convoitise des propriétaires fonciers n'explique pas suffisamment la pérennité du colonialisme en Amérique latine. D'ailleurs l'écart social et matériel entre le péon et le riche de Bogota est-il plus choquant que celui qui sépare le policier chinois bien nourri du paysan qui mange les insectes et les plantes des marais ?

Certaines formules de R. Dumont paraissent dangereuses « Pour que la production paie, il faut que la sous-production coûte ». Mais, si l'on pénalise le grand propriétaire qui n'obtient que tant à l'hectare, ne faut-il pas aussi pénaliser le cultivateur qui dépense mille alors qu'on aurait pu ne dépenser que huit cents pour le même résultat ? Les deux cents dépensés en trop auraient pu servir à produire quelque chose de même que les hectares insuffisamment productifs. R. Dumont pense-t-il qu'en économie libérale la concurrence pénalise précisément, par élimination. Elle oblige à juger d'après le coût et pas seulement le rendement brut, ce que Dumont propose de faire aux Cubains. D'une façon générale est-ce que la recherche du bénéfice est la raison de l'alternance excédents-pénurie signalée pour le café et d'autres produits ? Il y a des excédents également — parfois — en URSS.

Je me demande enfin s'il n'est pas contradictoire de protester contre le malthusianisme économique mais de préconiser le malthusianisme tout court. L'ouvrage souligne tant de faiblesses agricoles qu'on peut escompter une production beaucoup plus forte, lorsque les

---

[1] Op. cit., p. 276.
[2] Op. cit., p. 297.
[3] Op. cit., p. 166.

ingénieurs agronomes seront plus nombreux et auront le dévouement de R. Dumont. A part la conclusion démographique, le lecteur souscrira aisément aux recommandations énoncées à la fin du volume. Se soucier plus de l'intensification que de la mécanisation puisque dans bien des cas la main-d'œuvre est abondante. Se soucier plus d'industrialisation que de réformer le droit foncier. Accorder plus de crédits à l'agriculture, moins aux dépenses de prestige, car le paysan des pays attardés est le véritable prolétaire du XXe siècle. Enfin arriver à une entente internationale contre la faim, car la coexistence de la disette et du gaspillage est inhumaine.

JEAN VALARCHÉ.

## La situation de l'habitat rural en Europe [1]

Cet ouvrage est le résultat d'une enquête entreprise sous l'égide des Nations Unies par le comité de l'habitat, qui s'est efforcé « d'identifier les problèmes particuliers qui se posent dans ce domaine et de les rattacher aux profondes transformations sociales, démographiques et économiques qui s'opèrent dans les régions rurales à travers toute l'Europe ».

On peut s'étonner qu'une telle recherche soit la première du genre, alors qu'à peu près la moitié de l'Europe vit dans des régions rurales. C'est que, depuis la dernière guerre, l'habitation urbaine a la priorité dans les politiques de logement et les programmes de (re)construction. Mais la disparité accrue des rythmes de croissance démographique et des niveaux de vie urbain et rural, de même que l'interdépendance, maintenant largement admise, entre le développement des villes et celui des campagnes dans le cadre général d'une expansion nationale équilibrée, ont fait ressentir « la nécessité d'améliorer et d'étendre l'habitation rurale et les services communautaires qui s'y rattachent ».

C'est à cette fin que les gouvernements ont été invités à fournir des renseignements dont le dépouillement a permis:

— l'analyse des caractères généraux (économiques et sociaux) des régions rurales, et notamment de la situation de l'habitation (généralement occupée par le propriétaire); le phénomène le plus significatif est évidemment la diminution quasi générale de la population rurale (qui représente de 21 % au Royaume-Uni à 77 % en Yougoslavie), diminution qui ne correspond pas toujours d'ailleurs à une augmentation proportionnelle du rendement;

— l'étude des politiques suivies par les gouvernements dans le domaine du logement rural: amélioration des conditions économiques dans les campagnes, facilités de crédit, installation de services collectifs (électrification des campagnes), etc.;

— la revue des principales mesures administratives (information), financières (subventions) et techniques (exigences concernant notamment la salubrité du logement, l'équipement sanitaire).

Dans l'ensemble, on constate que les problèmes du logement rural varient considérablement selon l'infrastructure économique et sociale des pays intéressés. Il en va de même évidemment pour les solutions: en général les pays de l'Est européen préfèrent créer de nombreux centres collectivisés, qui répondent aux normes d'installations urbaines. Cependant, les objectifs sont les mêmes: « il s'agit d'accroître l'efficacité et la productivité agricoles et d'amener le logement rural au niveau de l'habitation urbaine, pour ce qui est de

[1] *La situation de l'habitat rural en Europe*, Nations Unies, Genève, 1962, 83 p. + planches.

l'aménagement intérieur et de l'accès aux services communaux et à une vie sociale et culturelle plus riche ». Pour les pays où les populations agricoles sont moins nombreuses, les mesures adoptées visent principalement à aménager, grâce à la planification régionale, les rapports d'interdépendance ville-campagne.

Des annexes exposant la situation en Europe occidentale, en URSS, aux Etats-Unis et en Israël complètent cette étude, qui montre bien ce que l'écologie en particulier et la géographie humaine en général peuvent apporter aux solutions de problèmes en apparence exclusivement économiques ou sociaux, comme la disparité croissante entre le secteur dit primaire d'une part et les activités urbaines (industrie et services) d'autre part.

YVETTE JAGGI.

## Naissance d'une Dauphine [1]

Il est peu courant de voir un romancier, qui est aussi un académicien, écrire un reportage sur l'organisation et la vie d'une entreprise industrielle. Il s'agit donc d'un coup d'essai, qui est également un coup de maître.

Ainsi, un ouvrage technique peut être un chef-d'œuvre d'esprit, d'humour et de forme ! On peut être simultanément éducatif et amusant ! La « Naissance d'une dauphine » se laisse lire en une nuit... presque comme un roman policier dont on veut absolument connaître la fin. Quelle leçon de pédagogie ! Quel extraordinaire document concernant l'organisation d'une entreprise !

Henri Troyat fouille la vie de la Régie Renault comme celle d'un de ses héros. Chaque geste est analysé, expliqué. Les plus petits détails sont relevés, les pulsations comptées, le cœur et le cerveau mis à nu. Emerveillés, enthousiastes, nous participons à la naissance:

« Encore un clin d'œil, et la voiture était chaussée pour la première fois. Déjà, un ouvrier s'installait à l'intérieur, tournait le volant, vérifiait les freins, claquait les portières. Un autre réglait le pinceau lumineux des phares. La Dauphine, cependant, progressait lentement vers le fond du hall. Incapable de se mouvoir de ses propres moyens, elle arrivait, portée par la chaîne, jusqu'au poste distributeur d'essence. Un essayeur en blouse blanche signait la fiche et bondissait sur le siège. Une mesure de carburant dans le réservoir. Quelques coups de démarreur. Et, soudain, ô prodige ! retentissaient sous la verrière les premiers hoquets du moteur nouveau-né. Ayant donné de la voix, la voiture vibrait, s'animait, roulait vers la piste d'essai de l'usine, et une autre voiture, qui lui ressemblait comme une sœur, prenait sa place à l'extrémité de la ligne de finition. »

Nous pénétrons dans les foyers gris des ouvriers fascinés par leur poste de télévision acheté à tempérament. Nous comprenons la déception des stylistes, pères incompris de « voitures folles de leur corps: poisson chinois effilé par la vitesse, bébé requin aux yeux ronds, navette pour doigts de fée, flèche empennée sur quatre roues, vapeur d'acier étirée à l'horizon ». Finalement nous sommes admis dans le bureau de M. Pierre Dreyfus, pour qui la Régie « est une prodigieuse machine à penser, à construire, à vendre, qui, aujourd'hui, produit des voitures, mais qui, demain, pourrait aussi bien produire autre chose, sans qu'il y ait lieu pour cela de modifier la discipline profonde de la maison ». Nous visitons, naturellement, Billancourt, Flins et l'usine moderne de Cléon qui emploie les ouvriers mis en chômage par la crise textile des filatures d'Elbeuf, etc...

---

[1] H. TROYAT: *Naissance d'une Dauphine*, Gallimard, Paris.

Ce livre mérite de nombreux lecteurs: tous ceux qui s'intéressent aux questions d'organisation d'une entreprise, aux problèmes de l'automation, aux questions sociales, au marketing et, enfin, tous les amateurs de livres bien écrits — sans aucun pédantisme — dans un domaine où ils sont, hélas, si rares.

M.-L. RAISSIS.

## Les recherches de pétrole 1961 [1]

Cette publication, dont c'est la septième édition, donne les résultats des activités des soixante sociétés françaises et étrangères (essentiellement américaines, canadiennes et ouest-allemandes) travaillant tant en France, au Sahara, en Afrique du Nord, qu'en Afrique noire.

Des cartes situent les permis en France métropolitaine et au Sahara, et montrent l'emplacement de chacun des forages exécutés par chacune des sociétés pendant l'année 1961.

Ce numéro spécial de « Pétrole-Informations » donne également les organigrammes des participations du Bureau des recherches de pétrole, chargé d'établir un programme de recherches d'hydrocarbures et d'en assurer la mise en œuvre dans l'intérêt exclusif de la nation française, de toutes les sociétés privées ayant un objet analogue et des sociétés d'investissements.

Enfin, le non-spécialiste peut se faire une idée de l'activité d'une trentaine de sociétés de forage, d'une dizaine de sociétés de pipe-lines et saisir quelque chose de l'immense appareil constitué par l'industrie pétrolière en consultant la liste de plus de cent fournisseurs spécialisés dans le matériel de prospection, de forage et d'exploitation de la source d'énergie qui a supplanté le charbon en moins de quarante ans.

## Annuaire de la production 1961 [2]

Ce gros volume est dû au département statistique de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome). Les renseignements, disponibles jusqu'au 31 décembre 1961, concernent: les terres (superficie, utilisation, irrigation); les nombres-indice de la production agricole totale et par habitant; les différentes cultures (céréales, légumineuses, oléagineux, etc. — superficie, rendement, production); l'élevage et ses produits; les disponibilités alimentaires par habitant; les moyens de production (engrais, machines, produits antiparasitaires); les prix (moyennes annuelles par produit données pour la campagne commerciale ou agricole); les salaires et frets.

L'annuaire se complète par des notes, des tableaux de conversion de poids et mesures et un glossaire facilitant pour les Espagnols la lecture des tables statistiques anglo-françaises.

Toutes les données ont été soit fournies par les gouvernements en réponse à des questionnaires, soit tirées de publications ou rapports officiels adressés aux Nations Unies et à la FAO. Il en va de même pour l'**Annuaire du commerce** [3], autre publication dont la FAO vient également de publier la quinzième édition. Ce deuxième annuaire, complément du premier, contient toutes les statistiques concernant les échanges internationaux des produits agricoles. Les données, dans les deux volumes, se rapportent à la fois aux continents, aux régions et aux pays, ce qui permet de trouver rapidement les chiffres concernant chaque produit.

---

[1] *Les recherches de pétrole 1961*, « Pétrole-Informations », Journal des carburants, Paris, 1962, 430 p.
[2] *Annuaire de la production 1961*, FAO, Rome, 1962, 490 p.
[3] *Annuaire du commerce 1961*, FAO, Rome, 1962, 365 p.

## La participation à l'activité économique selon le sexe et l'âge [1]

L'ONU a entrepris la publication d'une série de rapports sur les « Aspects démographiques de la main-d'œuvre », dans l'intention de fournir une base utile pour l'élaboration rationnelle des plans nationaux de développement économique. Les conclusions qu'ils contiennent sont directement utilisables dans la préparation des projections de la main-d'œuvre, dont les gouvernements ont besoin, par exemple pour fixer les objectifs de l'emploi et de la production, pour répartir les capitaux destinés aux investissements et pour établir les programmes de formation.

Le premier de ces rapports, paru en 1962, est consacré à la participation à l'activité économique selon le sexe et l'âge.

Pour que les statistiques proposées aident à prévoir les effets probables que l'évolution démographique et les modifications de la situation socio-économique peuvent avoir sur l'effectif de la main-d'œuvre, il faut que ces données reposent sur des définitions fondamentales. La première notion à préciser est celle de *population active*: celle-ci comprend « toutes les personnes qui contribuent à fournir la main-d'œuvre nécessaire pour la production des biens et des services » (y compris les chômeurs). Certaines catégories de travailleurs sont classées différemment d'un pays à l'autre, ce qui ne va pas sans limiter la portée des statistiques internationales: c'est le cas notamment des travailleurs familiaux non rémunérés, des travailleurs marginaux (passant de la dépendance à l'activité économique ou inversément), des chômeurs ne cherchant pas de travail.

Ceci posé, il demeure cependant possible de comparer les données relatives à la population active; celles que nous propose l'ONU proviennent de recensements de la population et d'enquêtes démographiques effectuées dans nonante pays, concernant environ les deux tiers de la population mondiale.

Dans l'ensemble, les statistiques mettent en évidence les caractéristiques remarquablement constantes de la population masculine active: on peut tout au plus s'attendre, dans les pays en voie de développement industriel, à une diminution du rapport du nombre des travailleurs à celui des personnes à charge. Les prévisions sont moins faciles concernant la population féminine active, car la situation particulière à chaque pays joue un rôle important dans ce domaine; de plus l'âge, l'état matrimonial et la fécondité sont à prendre en considération pour juger de l'activité de la population féminine active.

L'influence respective des principaux facteurs démographiques une fois dégagée, l'explication devrait aller plus avant et analyser des facteurs tels que le taux de scolarisation, l'importance relative de l'agriculture de subsistance, le degré d'urbanisation, etc. On pourrait alors, selon les rapporteurs de l'ONU eux-mêmes, « établir une méthode générale des projections, bien que la complexité des rapports existant entre les divers facteurs dont l'ensemble détermine l'effectif et la composition de la main-d'œuvre exige que les études internationales soient complétées au moyen d'analyses de portée nationale ». Voilà bien en effet l'intérêt d'une étude du type de celle que nous venons de lire: une étape dans l'élaboration d'une méthode plus générale, que l'on pourra induire à partir de plusieurs expériences partielles. C'est la seule manière de procéder sûrement dans un domaine aussi neuf que les sciences sociales.

YVETTE JAGGI.

---

[1] *Aspects démographiques de la main-d'œuvre. Premier Rapport : la participation à l'activité économique selon le sexe et l'âge,* Nations Unies, New York, 1962, 86 p.

## Théorie et politique de l'expansion régionale [1]

Ce gros volume présente les actes du Colloque international organisé en 1960 par l'Institut de science économique de l'Université de Liège « sur le thème très à la mode de l'économie régionale ». Les organisateurs du Colloque ont mis à profit un délai de publication relativement long pour présenter au public un ensemble d'études originales, dûment ordonnées et annotées, si bien que la richesse, souvent difficile à exploiter qui caractérise les comptes rendus de congrès, se trouve ici pleinement valorisée.

Dans son rapport introductif, M. le professeur Davin, de l'Université de Liège, situe le problème de la « croissance des économies régionales *dans les pays développés* ». Cette restriction volontaire du sujet se justifie pour deux raisons essentielles: la progression des territoires à croissance retardée étant directement liée au volume de l'aide qu'ils reçoivent des économies déjà évoluées, il est indispensable que celles-ci aient d'abord un rythme d'expansion suffisant, que seule une croissance harmonieuse des différentes régions permet d'espérer. De plus, à force de raisonner en termes globaux (taux d'accroissement moyens de production, indices de consommation moyens, etc.), on risque de perdre de vue « les réalités très différenciées des économies déjà avancées », dont le développement n'est guère homogène.

A l'intérieur des pays industrialisés, on peut en effet distinguer: la zone critique (à croissance retardée) ou déprimée (à croissance ralentie) d'une part, et la zone de développement d'autre part, laquelle est « par excellence un point d'application de la croissance économique envisagée en termes d'intégration fonctionnelle dans un cadre géographique élargi qui n'est pas nécessairement la nation ».

A ce propos, on peut mentionner l'une des nombreuses interventions relatives au rapport introductif, à savoir celle de M. le professeur Lajugie, qui se préoccupe de la coordination des programmes régionaux à l'échelon communautaire. M. Lajugie démontre la nécessité d'« un programme européen d'investissement ayant pour objet d'assurer à la fois, la compatibilité et la complémentarité des programmes nationaux, dans la perspective d'une croissance à long terme spatialement mieux équilibrée ». En effet une concurrence accrue et une plus grande mobilité sur le marché des services risque d'accentuer encore les disparités régionales, que des mesures insuffisantes prévues par le Traité de Rome (réadaptation des travailleurs, conversion des entreprises) risquent de ne pouvoir atténuer.

Concernant les chances de succès de la politique des économies régionales, il faut remarquer qu'elle ne peut conduire à des résultats valables que dans un climat d'expansion et de solidarité. Ainsi, il sera inutile de rechercher, pour les zones critiques ou déprimées, des solutions partielles et isolées, en s'appuyant sur des structures sclérosées. De même pour les zones de développement qui doivent, pour maintenir leur rythme de croissance « donner la préférence aux secteurs à taux élevé d'investissements bruts, bénéficiant d'une demande en expansion fondamentale ou permettant des anticipations d'offre à caractère dynamique ».

Il est impossible d'entrer ici dans le détail des mesures concrètes permettant de mettre en œuvre de tels principes. Cela ne signifie pas que les participants au Colloque s'en soient désintéressés, et leurs travaux n'en sont que plus profitables à suivre.

YVETTE JAGGI.

---

[1] *Théorie et politique de l'expansion régionale*, Les Editions de la Librairie encyclopédique, Bruxelles, 1961, 619 p.

## Bibliographie internationale des sciences sociales [1]

Le Comité international pour la documentation des sciences sociales a entrepris, avec l'aide de l'UNESCO, la publication d'une *Bibliographie internationale* qui comprend quatre parties: Sociologie (10e édition en 1960), Science politique (9e édition), Science économique (9e édition), Anthropologie (6e édition).

Grâce au nombre et à la qualité de ses correspondants, le Comité ne laisse échapper aucune publication dans les quatre disciplines mentionnées, quelle que soit sa forme d'édition — les œuvres inédites et les articles publiés dans la presse quotidienne n'étant toutefois pas pris en considération. Les publications officielles des gouvernements font l'objet d'un soin attentif.

La bibliographie est présentée sous forme bilingue (anglais-français). Sa consultation en est facilitée par une liste des périodiques consultés, un index des auteurs cités et une table des matières conçue conformément au système décimal de classification.

Elaborée avec le concours de spécialistes du monde entier, cette bibliographie internationale constitue un instrument de travail indispensable à tous ceux qui désirent suivre le développement de tout ou partie des sciences sociales.

## La méthode des cas [2]

On sait que les Etats-Unis ont enrichi leur système d'éducation en créant une branche nouvelle: la formation et le perfectionnement pour la direction des entreprises et des affaires. L'Université qui s'est acquis dans ce domaine la plus grande réputation est sans conteste la « Havard Business School », à Boston. Ce succès est lié de manière très intime à la méthode d'enseignement qui a été utilisée et qui est maintenant connue sous le terme général de « méthode des cas ».

La réussite même de Harvard a suscité à l'égard de ses techniques d'enseignement de nombreuses critiques, et cela non seulement dans les milieux académiques européens, plutôt conservateurs, mais aussi aux Etats-Unis. La méthode des cas est certainement, aux yeux de beaucoup, une rupture sérieuse par rapport à l'enseignement traditionnel, dit *ex cathedra*, pratiqué encore dans la majorité des universités. L'idée que les cours puissent être transformés en discussions, que le professeur ne soit plus la source de toute vérité, que les étudiants participent d'une manière active et souvent fort critique, n'est pas aisément acceptée par les maîtres ou même par les étudiants. La critique la plus communément exprimée tend à accuser la méthode des cas de « pragmatisme » et d'incapacité de s'élever au niveau des principes. Cette vue sommaire d'une méthode que l'on condamne sans même l'avoir pratiquée ou analysée a certainement ralenti la mise en œuvre d'une technique d'enseignement qui, si elle ne s'impose pas nécessairement à toutes les autres, a au moins la grande vertu de remettre en question certaines conceptions universitaires, acceptées plus par routine que par profonde conviction.

M. D. Boucharlat s'est donné pour mission de faire connaître la méthode des cas et d'examiner les quelques applications qui en ont été faites en France. Le début de son étude comporte une explication nécessaire et dans l'ensemble satisfaisante de la méthode. L'auteur

---

[1] *Bibliographie internationale des Sciences sociales. Science politique, Anthropologie,* etc. Stevens & Sons, Londres, et Aldine Publishing Co., Chicago.

[2] DANIEL BOUCHARLAT: *La méthode des cas — Ses applications en France*, Presses Universitaires de France, 1961, 113 p.

y montre qu'à l'origine la « case method » est dérivée de l'enseignement du droit anglo-saxon; il aurait pu aussi, à ce propos, se livrer à de nombreux rapprochements entre la méthode des cas, telle qu'elle est appliquée à Harvard et les méthodes des facultés de médecine. Axée sur le développement des facultés d'analyse et de synthèse, la méthode se préoccupe moins de formuler des principes généraux, dans un domaine où il n'en existe de toute façon peu, que d'entraîner les participants à manipuler correctement les faits et à aboutir à une vision des problèmes qui leur permette de prendre leurs décisions. Par le fait même qu'elle est fondée sur la discussion et la confrontation des opinions, la méthode impose un lourd travail et une grande responsabilité aux étudiants. Ce sont eux, en effet, qui doivent assumer une partie importante de la fonction professorale traditionnelle: ils sont obligés notamment de se mettre au courant des techniques, de clarifier les concepts, de s'informer d'une manière générale. Il y a donc une acquisition et un transfert constant de connaissances et surtout ces connaissances interviennent sans cesse dans la solution de problèmes ou l'évaluation de situations. Au lieu d'être passive, photographique, cette assimilation est au contraire active.

L'auteur met aussi en lumière le fait que la méthode des cas établit une étroite liaison entre le milieu académique et les affaires. Les « cas » collent de très près à la pratique; à biens des égards leur valeur pédagogique est plus grande que celle des stages de courte durée ou des visites d'usines qui ne permettent pas de remettre en cause les décisions. A côté de bien des avantages, la méthode a naturellement aussi ses inconvénients, ne serait-ce que son coût élevé (la collection de « cas » implique une organisation de recherche importante). La méthode ne saurait non plus prétendre favoriser à elle seule le développement d'une culture générale qui est de plus en plus indispensable; elle a sa zone d'efficacité et en dehors d'elle d'autres méthodes doivent intervenir pour atteindre les objectifs plus larges d'une formation complète de l'homme. Le mérite de l'auteur est de montrer que la méthode des cas a souvent été injustement critiquée, surtout dans les pays latins, parce qu'elle était mal comprise. Il ne s'agit pas de remplacer toutes les techniques d'enseignement par la « case method », mais de l'utiliser là où elle peut avoir une efficacité supérieure par rapport à d'autres.

P. GOETSCHIN.

## Comptabilité privée [1]

La comptabilité, qui avait autrefois pour fonction première de déterminer les résultats en fin de période, devient de plus en plus un instrument de gestion. En ce sens, le caractère historique de la comptabilité perd un peu de son importance au profit de son aspect prévisionnel. Dans le même temps, les préoccupations analytiques prennent de plus en plus le pas sur la simple description de la situation globale. Le bilan demeure un instrument de connaissance essentiel, mais aussi insuffisant. L'étude des coûts directs et indirects, le seuil de rentabilité et le point mort, les affectations de charges par produits et par centres de responsabilité sont de plus en plus indispensables à une bonne gestion. Les notions de coûts standards, coûts budgetés et coûts marginaux appartiennent dorénavant à la politique des ventes et du choix des produits tout autant qu'à la seule technique comptable.

[1] Mme JANE AUBERT-KRIER: *Comptabilité privée*, Coll. Thémis, Presses Universitaires de France, 1962, 196 p.

Dans l'ouvrage sous revue, qui est une œuvre d'initiation, d'introduction, M^me^ Aubert-Krier s'efforce de présenter la comptabilité dans ses nouvelles dimensions, notamment en la rattachant à la gestion de l'entreprise et à la théorie économique. Une première partie est consacrée à la comptabilité générale ou descriptive (bilan, comptes, tenue de la comptabilité). La seconde partie concerne la comptabilité analytique (prix de revient historiques, coûts standards et budgetés), tandis que la troisième est un essai de confrontation de la théorie économique et de l'interprétation comptable, qui est centrée sur le concept de point-mort.

Compte tenu des limitations qu'implique un ouvrage d'introduction, l'auteur réussit parfaitement, en moins de deux cents pages, à donner une vision claire des usages modernes de la comptabilité. On aurait peut-être désiré qu'elle insistât un peu plus sur les avantages et écueils du « direct costing » ou qu'elle fût plus explicite en matière de coût marginal. Ce sont là cependant des remarques mineures au sujet d'une étude qui sera lue avec intérêt par tous ceux qui s'intéressent aux problèmes de la gestion des entreprises.

P. GOETSCHIN.

## Les recherches spatiales [1]

La *Revue de l'Enseignement supérieur*, fondée en 1956 par Gaston Berger, consacre chaque trimestre une bonne partie de ses pages à un sujet concernant la recherche scientifique. Elle vient de choisir un thème de la plus grande actualité: *la recherche spatiale*, qui « se présente à nous comme la dernière nouveauté de la science et prend en quelque sorte la vedette à la suite de l'atome ».

Si l'homme a pratiqué de longue date la contemplation et l'observation des astres, dont il a pu ainsi découvrir les grandes lois qui les régissent, il peut pratiquer maintenant l'expérimentation directe grâce aux fusées, aux satellites artificiels, véritables laboratoires, que l'on peut à volonté — ou presque — faire séjourner dans les couches intéressantes de la stratosphère.

Evidemment la fabrication de tels instruments scientifiques nécessite des ressources en hommes et en matériel si considérables qu'aucun pays ne peut espérer les trouver en lui — étant bien entendu que les USA et l'URSS sont seuls à pouvoir s'offrir un pareil luxe. Les exigences du progrès ont conduit d'ailleurs à la famation du CERS (Centre européen des recherches spatiales), dont l'objectif est d'apporter une assistance technique aux efforts nationaux des Etatsmembres (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Rojaume-Uni, Suède, Suisse) et non à les supplanter, dans le domaine de la recherche et de la technologie spatiale (exclusixement à des fins pacifiques).

M. Maurice Roy montre l'effet stimulant exercé par la recherche spatiale sur les techniques. Outre le nombre et la variété des technologies mises en œuvre, dont chacune doit permettre aux autres de profiter de son avancement extrémal, il faut relever le souci généralisé de « réalisations aussi légères et peu encombrantes que possible », cette exigence devant être satisfaite aussi bien pour les instruments destinés à la recherche spatiale proprement dite que pour le véhicule spatial lui-même.

---

[1] *Revue de l'Enseignement supérieur*, n° 3-4/1962, SEVPEN, Paris.

Ce numéro spécial traite encore des problèmes posés par la fabrication et la propulsion des fusées; le lancement et les applications (télécommunications, météréologie, etc.) des satellites artificiels; les transmissions spatiales par satellites-relais; l'avènement du droit de l'espace, dont personne ne sait encore s'il se constituera en discipline autonome ou sera plus simplement une extension du droit aérien.

Pour présenter un domaine essentiel de la recherche scientifique contemporaine, sur lequel le profane ne dispose que d'informations très fragmentaires, la *Revue de l'Enseignement supérieur* a le mérite d'avoir su faire appel à des spécialistes capables de rendre accessibles les termes des problèmes particuliers qu'ils ont à résoudre. Le moment n'est certainement pas encore venu des grandes synthèses.

YVETTE JAGGI.

## The Sociology of Crime and Delinquency — The Sociology of Punishment and Correction [1]

La recherche des mobiles du crime et de la délinquance est certainement un des problèmes les plus traditionnels posés par la vie sociale. Mais, après avoir longtemps cherché à le résoudre en termes de philosophie spéculative, on s'est avisé, au siècle dernier, d'y répondre par l'étude du comportement (behaviorisme). Au fur et à mesure du développement des sciences sociales et de leurs innombrables spécialisations, la recherche s'est à ce point diversifiée qu'une synthèse devient très difficile. Aussi les deux ouvrages édités par MM. Wolfgang, Savitz et Johnston, traitant des problèmes complémentaires du crime et de la correction, tendent-ils plus modestement à faire le bilan de l'« état des connaissances » en présentant les études les plus significatives dans ce domaine, à la manière d'un « livre de lectures ».

Après une présentation des différentes formes revêtues par la criminologie, que les éditeurs veulent avant comme une discipline de la sociologie (sans ignorer toutefois l'apport de la biologie, de l'anthropologie, de la psychiatrie...), sont traités les problèmes posés par la statistique en matière de crime. Celle-ci, qui représente évidemment un outil de recherche essentiel, demeure presque intégralement aux mains des professionnels de l'administration et de la police, qui l'ont établie en fonctions de leurs besoins particuliers — lesquels ne sont pas forcément ceux des sociologues. Dans ce domaine, les éditeurs s'efforcent de présenter des études concrètes, dégagées de toute contingence juridique ou morale, entreprises par leurs auteurs dans des prisons. De telles enquêtes nous sont d'ailleurs données plus loin en illustration des « Méthodes et Techniques d'analyse » proposées. Elles portent notamment sur la race (facteur très important aux USA), le sexe et l'âge, en relation avec la tendance à la criminalité. Sans négliger l'influence du milieu familial (mère travaillant au dehors, mésentente entre les parents, climat affectif, etc.), la recherche des mobiles du crime s'engage dans une direction que les sociologues américains semblent estimer — certainement à raison — comme plus fructueuse: le conflit entre les valeurs sociales et la structure sociale. Le crime apparaît comme un des plus sûrs moyens d'atteindre au « succès », qui se confond de plus en plus avec la richesse, clé de toutes les satisfactions. Ce mobile

[1] JOHNSTON, SAVITZ et WOLFGANG: *The Sociology of Crime and Delinquency ; The Sociology of Punishment and Correction*, 2 vol., Wiley and Sons, Inc., New York et Londres, 1962.

serait particulièrement puissant chez les nouveaux immigrants et dans la classe pauvre, si bien que certains spécialistes sont convaincus d'un lien entre l'appartenance à telle classe sociale et la propension à la délinquance. Quant au « gang », il ne représente pas seulement un perpétuel sujet de curiosité pour le grand public, mais aussi un important champ d'études pour les sociologues.

« The Sociology of Punishment and Correction » compte six sections: aspects psychologiques et sociologiques de l'administration pénale; la vie communautaire dans ce monde à part qu'est la prison; les moyens de réintégration du criminel dans la vie sociale et politique; les chances de succès de telles méthodes; la prévention du crime. Les critères qui ont présidé au choix des textes sont les mêmes que dans le premier ouvrage: contenu essentiellement sociologique, contemporain pour la théorie, et expérimental pour la recherche.

Les éditeurs se défendent d'avoir voulu présenter une quelconque position doctrinaire. Ils voulaient rendre accessibles un certain nombre de textes susceptibles de susciter réflexion et discussion, sur un sujet plus souvent examiné selon des critères moraux qu'à la lumière d'une recherche véritablement scientifique. Il faut espérer que le public délibérément restreint des professeurs et étudiants auquel ces ouvrages s'adressent considérait déjà cette forme de recherche comme la seule valable.

YVETTE JAGGI.

## Enquête sur la distribution des biens de consommation courante en Belgique [1]

En Belgique, comme ailleurs, la distribution aux consommateurs connaît des modifications profondes, tant par l'extension et la prolifération des sièges de vente des grandes entreprises nationales, que par l'apparition de nouvelles formes d'exploitations commerciales.

On ignorait, par exemple, les conséquences provoquées par les nouvelles formules de distribution des grands magasins, jusqu'au moment où le Centre de recherches en économie appliquée de Bruxelles, en collaboration avec le Centre national d'expansion économique des petites et moyennes entreprises, entreprit une enquête dont les deux qualités maîtresses sont:

— une connaissance plus objective et raisonnée de la réalité,
— l'élaboration d'une référence à l'égard des enquêtes futures.

Nous ne saurions assez souligner le mérite d'un tel travail, par son originalité et son ampleur. S'il nous est difficile d'en apprécier tout l'intérêt, en raison de notre connaissance imparfaite des caractéristiques commerciales de l'agglomération bruxelloise, la technique d'approche du problème nous paraît digne d'une description détaillée.

L'enquête, réalisée par interview, a une portée aussi bien statistique que psychologique. Le concours d'étudiants volontaires présentait un intérêt pédagogique évident. On peut craindre, en revanche, qu'ils n'introduisent dans l'accomplissement enthousiaste de leur tâche les réponses subjectives que des enquêteurs d'âge moyen n'auraient pas formulées.

---

[1] *Enquête sur les Sources d'approvisionnement en biens de consommation courante dans certains quartiers de l'agglomération bruxelloise.* Centre de recherches en économie appliquées de Bruxelles avec la collaboration du Centre National d'expansion économique des petites et moyennes entreprises, Bruxelles, 5 volumes, 1960-61.

Les multiples aspects de l'étude envisagée ont donné naissance à un questionnaire fort riche. La forme orale en a facilité la lecture, bien que les personnes interviewées aient fréquemment manifesté une certaine lassitude entraînant des imprécisions ou omissions. Les réponses apportées par les détaillants et consommateurs interrogés permettaient un recoupement partiel des résultats.

Les questionnaires furent testés et partiellement remaniés avant d'être confiés aux enquêteurs instruits quant aux buts de l'enquête, à l'importance des données à collecter ainsi qu'à la nature et à la portée des questions, à la procédure à suivre.

C'est la *méthode des sondages* qui fut adoptée, en raison d'une part des avantages dont la démonstration n'est plus à faire et de l'importance de la population à examiner d'autre part. Dans le cas particulier, la « méthode des quotas » promettait des résultats plus précis que l'échantillon probabiliste.

L'agglomération bruxelloise a été divisée en zones, en fonction de deux objectifs:

— création relativement récente (3 ans au maximum) des succursales de grands magasins prises en considération; on évitait ainsi les quartiers où les détaillants ne conservent plus un souvenir très fidèle des modifications engendrées par la concurrence de ce type d'entreprise;

— exclusion de certains centres commerciaux au caractère hétérogène et particulier.

Chaque zone, comprenant un noyau central dont une succursale de grand magasin au moins, fait encore l'objet d'une « sous-stratification » destinée à faciliter l'analyse et l'interprétation des résultats. Le critère de division adopté est l'unité de distance parcourue par une ménagère en une minute. On considère avec raison que l'attraction d'un lieu géographique, particulièrement d'un commerce, est pour une part fonction de son éloignement.

Une prise de contact écrite avec les personnes choisies en vue de l'interview n'ayant pas remporté le succès escompté, il fallut prévoir des secteurs de prospection dont le nombre des ménages, respectivement des détaillants, soit équilibré. Chaque enquêteur rapportait un nombre déterminé de questionnaires remplis.

Les chercheurs du Centre opéraient à ce stade les pointages suivants:

— vérification après rentrée du questionnaire, quant au contenu: renseignements complets, et quant à la vraisemblance: dépouillement partiel et globalisation des données;

— contrôle de la réalité de l'interview: par téléphone ou visite;

— appréciation de la conscience professionnelle des enquêteurs: limitée à une comparaison, auprès des registres officiels, de l'âge des personnes approchées.

Pour le dépouillement, on eut recours aux cartes perforées, permettant un triage et un dénombrement automatiques.

Toute opération de cette envergure appelle une conclusion critique. Les auteurs considèrent avec raison que le résultat obtenu révèle un maximum d'efficacité, compte tenu des moyens financiers et matériels limités.

Les résultats à caractère objectif, fondés sur une pure constatation de faits matériels, ont une valeur certaine. En revanche, les résultats à caractère subjectif, comportant un sondage d'opinion, ne reflètent pas toujours la réalité, avec le correctif suivant: l'opinion de l'interviewé importe davantage que la matérialité des faits, puisqu'elle motive le comportement individuel.

Nous notons une constatation intéressante au terme de cette étude, c'est la réaction assez faible des deux catégories de personnes, en présence des formes nouvelles de distribution. L'inertie observée auprès du commerce de détail dans son effort d'adaptation s'explique peut-être par le fait que peu de détaillants avouent enregistrer une diminution de leurs ventes après l'apparition de succursales, alors que plus nombreux sont ceux qui déplorent un « préjudice », que nous devons davantage qualifier de « manque à gagner marginal ».

En résumé, nous ne saurions que recommander la lecture de cette enquête à tous les spécialistes du monde de la distribution préoccupés par le marché, cet inconnu!... ainsi qu'aux milieux universitaires dont le programme comprend des études pratiques du même ordre.

JAQUES-OLIVIER RODIEUX.

## Les systèmes de liaison des salaires à la production, au rendement et à la productivité dans les industries de la CECA [1]

Parmi les problèmes que la méthode de Taylor — l'organisation scientifique du travail — devait en principe résoudre, figure la question, toujours vivement controversée, des systèmes de rémunération par lesquels le salaire se trouve lié au résultat du travail, qu'il s'agisse du rendement, de la production ou de la productivité. Si les entrepreneurs adoptèrent en effet volontiers des mesures telles que le chronométrage des opérations ou la fixation de salaires faisant fonction de stimulant, les milieux ouvriers ne cessèrent de protester contre « l'organisation du surmenage » inhérente à la formule du salaire basé sur le produit du travail.

Cette forme de rémunération étant largement appliquée dans les mines et la sidérurgie, la Haute-Autorité ne pouvait manquer de s'intéresser aux problèmes qu'elle pose, d'autant plus que le Comité consultatif, où siègent notamment des employeurs et des salariés, lui en fit la demande expresse.

Les études de la Haute-Autorité cherchèrent successivement à établir « si une relation existait entre l'évolution technique — donc l'évolution du travail ouvrier que la technique transforme — et celle des systèmes de rémunération », puis à préciser la nature de cette relation dans chacun des six pays de la CECA pour les charbonnages, les mines de fer et la sidérurgie, pour en présenter finalement une synthèse.

Celle-ci met en évidence combien les méthodes de fixation des normes et les formules de calcul de la rémunération employées sont nombreuses; elles sont aussi bien souvent si complexes, à cause de la multiplicité des facteurs pris en considération, que les travailleurs se trouvent dans l'impossibilité de prévoir leur gain.

Dans l'ensemble, on peut distinguer: les systèmes de salaire à la tâche (par exemple pour les ouvriers du fond des mines), individuels ou collectifs; les salaires à prime, qui peuvent représenter jusqu'à 50 % du salaire total; les primes globales, de fin d'exercice dans la plupart des cas, fixées en fonction de facteurs tels que la production générale, le chiffre d'affaires, la rentabilité de l'entreprise, etc., et qui sont applicables, en général, à l'ensemble du personnel.

---

[1] CECA: *Les systèmes de liaison des salaires à la production au rendement et à la productivité dans les industries de la Communauté,* Collection d'économie du travail, Luxembourg, 1962, 146 p.

La part de ces différentes formes de rémunération dans l'ensemble du salaire est donnée par le rapport de la CECA pays par pays et secteur par secteur. Dans le cas de la sidérurgie par exemple, on constate qu'en Allemagne de l'Ouest « 70 % des ouvriers bénéficient d'un système d'intéressement à la production, au rendement, à la productivité, faisant l'objet d'un accord d'entreprise »; qu'en Belgique le salaire de base plus la prime collective sont payés au 82 % des ouvriers (occupés surtout à la production); qu'en France ce système de rémunération intéresse le 79 % des ouvriers; qu'aux Pays-Bas il ne concerne plus que le 60 % des salariés de la sidérurgie; qu'au Luxembourg enfin, le système de rémunération adopté pour le 80 % des ouvriers est celui du salaire de base plus prime variable (presque toujours collective).

Cette étude de la Haute-Autorité, rédigée à partir de recherches faites par des instituts de sociologie des pays membres, se propose d'aider ceux qui réfléchissent sur le problème d'une juste rémunération à trouver « des solutions moins discutées et plus satisfaisantes ». Si le sérieux peut aider à la solution de controverses sociales, la Haute-Autorité aura atteint son but.

YVETTE JAGGI.

## Techniques of Monetary Control [1]

Ce livre donne un bon aperçu des moyens de contrôle monétaire avant tout dans une perspective américaine. Cependant il est conçu en termes assez généraux pour se dégager des cas particuliers. L'apparition d'une dette gouvernementale très importante après la Deuxième Guerre mondiale et la prolifération d'institutions financières autres que les banques commerciales ont renouvelé l'intérêt porté aux techniques de contrôle bancaire. L'auteur examine les divers instruments: la variation des quotas de liquidité, les opérations sur le marché ouvert, le réescompte et la « moral suasion », puis les réserves minimales, la position des intermédiaires financiers par rapport aux banques commerciales et le contrôle des dépôts à terme auprès des banques commerciales.

M. Aschheim estime que la variation des quotas de liquidité est moins efficace que la politique du marché ouvert, car en période de haute conjoncture où il faut pratiquer une politique monétaire restrictive, l'augmentation des quotas de liquidité ne freine pas autant que le second moyen l'octroi de prêts à l'économie.

En cas de dépression, il pense que la politique du marché ouvert relancera mieux l'économie que la réduction des pourcentages de liquidité car en achetant des titres, l'Etat décourage cette sorte de placements et favorise les investissements privés. Cette opinion n'est valable que pour des pays qui ont un marché monétaire et des capitaux. Des économies moins développées ne peuvent utiliser que des méthodes autoritaires.

En obligeant les banques à détenir des réserves de liquidité, la banque centrale peut isoler du marché une partie de la dette gouvernementale si les réserves consistent en titres d'Etat. Cependant ce moyen va à l'encontre du principe de la séparation entre le Trésor et la Banque centrale.

La technique des opérations d'open-market présente trois aspects distincts: l'augmentation ou la diminution des disponibilités du marché, une influence sur le niveau du taux de l'intérêt et une influence sur sa structure. La banque centrale peut influencer ces trois éléments en agissant sur les divers marchés de titres. L'auteur examine ce problème à la lumière des

[1] JOSEPH ASCHHEIM, *The Johns Hopkins Press*, Baltimore, 1961, 164 p.

discussions se déroulant aux Etats-Unis sur la structure du taux de l'intérêt, l'interdépendance des marchés et les expériences du système de réserve fédérale. Pour pratiquer une politique cohérente, une banque centrale ne doit pas seulement agir sur le marché à court terme mais également sur le marché des valeurs à long terme.

Le réescompte est un des moyens les plus anciens à la disposition des banques centrales. Bien que cet instrument ait perdu de son importance, il joue encore un rôle. C'est en comparant la nature du réescompte aux Etats-Unis et en Angleterre que Joseph Aschheim arrive à la conclusion qu'il faudrait instituer un système de réescompte doté d'un taux pénalisateur variant avec le taux des bons d'Etat.

La « moral suasion », au sens large du mot, se pratique dans tous les pays, puisque les autorités monétaires expliquent les raisons de leur action. Dans une interprétation plus stricte, c'est une sorte de pression verbale. Si la banque centrale peut fortement marquer le cours de l'économie nationale, la « moral suasion » s'avère superflue, conclut l'auteur, mais la plupart des pays y ont quand même recours vu les carences de leurs moyens.

L'augmentation croissante des institutions financières intermédiaires par rapport aux banques commerciales freine-t-elle ou modifie-t-elle l'action de la banque centrale ? Ce problème soulève beaucoup de discussions, mais en fait, il s'agit d'une distinction théorique, car les deux genres d'établissements ont des activités analogues. Ce contrôle de sociétés qui ne sont pas tenues à des prescriptions de liquidités s'avère cependant plus délicat.

Sur le plan de la politique économique, l'instrument de l'open market permet de pratiquer une politique dont tous les établissements financiers subissent l'influence. Cependant les différences de structures poussent l'auteur à suggérer que les dépôts à terme des banques commerciales soient libérés du contrôle bancaire. Il y consacre son dernier chapitre et réfute les objections faites contre cette suppression.

RÉMY JAQUIER.

## Articles sélectionnés

*Formation des cadres*

DONHAM P.: « Is Management a Profession ? », *Harvard Business Review*, septembre-octobre 1962.
HAAS J.-Cl.: « Les entreprises tirent profit de la contribution qu'elles apportent à l'enseignement supérieur », *Journal des Associations patronales*, 20 décembre 1962.
KIEWIET C.-W. DE: « Industry's obligation to University education », *Optima*, décembre 1962.
LAGNAZ L. et NESSI B.: « Quels sont les problèmes qui se posent à l'économie suisse en matière de recrutement de cadres techniques et commerciaux ? », *Revue PTT*, novembre 1962.
ROURE J.-C.: « Les obstacles à la démocratisation de l'enseignement », *Economie et Humanisme*, septembre-octobre 1962.
SVENNILSON I.: « Les facteurs de la croissance économique — Le rôle de la recherche et de l'enseignement », *L'Observateur de l'OCDE*, novembre 1962.
OCDE: *Développement d'un corps enseignant en administration des entreprises*, octobre 1962.
*Der Volkswirt :* « Berufserziehung, heute und morgen », 21 septembre 1962.

*Finances et banques*

ASCHINGER F.-E.: « Is Dollar Pessimism still justified ? », *Swiss Review of World Affairs*, novembre 1962.
DAUM W.: « Banking in the Common Market », *Journal of the Institute of Bankers*, décembre 1962.
GOZARD G.: « Le pool de l'or, nouvel élément de défense du dollar », *Banque*, novembre 1962.
IKLE M.: « Währungspolitik in der Konvertibilität », *Aussenwirtschaft*, décembre 1962.

JOHNSON H.-G.: « Monetary theory and policy », *American Economic Review*, juin 1962,
PENGLAOU Ch.: « Le problème de la liquidité internationale », *Revue économique*, septembre 1962.
BANK OF ENGLAND: « Bank Liquidity in the United Kingdom », *Quarterly Bulletin*, décembre 1962.
*Journal des Associations patronales :* « Le sens et l'importance de l'imposition indirecte », 4 octobre 1962.
SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE: « Problèmes monétaires et financiers dans l'optique d'une association à la Communauté économique européenne », *Bulletin*, novembre 1962.

*Problèmes de l'entreprise*

ASHTON A.-S.: « Investment planning by private enterprise », *Lloyd Bank Review*, octobre 1962.
BERROUX Ph.: «Les problèmes de l'emploi dans le IVe Plan», *Economie et Humanisme*, novembre-décembre 1962.
BOGGIS F.: « The Du Pont- General Motors Divestiture », *Cartel*, octobre 1962.
EASTERFIELD T.-E.: « L'accroissement de la productivité par la normalisation », *Revue de la mesure de la productivité*, juin 1962.
FJÖSNE A. et RÉMERY R.: « La mesure de la productivité dans le bâtiment », *Revue de la mesure de la productivité*, février 1962.
GILMOREX F.-F. et BRANDENBURG R.-G.: « Anatomy of corporate planning », *Harvard Business Review*, novembre-décembre 1962.
GLUCK S.-E.: « Philosophies of management in philosophical perspective », *The Annals*, septembre 1962.
HETMAN F.: « L'avenir de l'industrie automobile », *Le Coopérateur suisse*, 8 décembre 1962.
KREPS T.-J.: « Measurement of the social performance of business », *The Annals*, septembre 1962.
KUNTSCHEN Ch.: « Fédéralisme et législations sociales », *Revue économique franco-suisse*, octobre 1962.
MENTHA G.: « Le contrôle de gestion », *FH Informations*, décembre 1962.
ROY J.: « Traité de Rome et législation sociale », *Revue économique franco-suisse*, octobre 1962.
SAPOSS D.-J.: « The Impact of Labor-Ideology on Industrial Relations », *Monthly Labor Review*, octobre 1962.
SCHÆDLER S.: « Workers and Management in Spain », *Swiss Review of World Affairs*, novembre 1962.
SCHALLER Fr.: « Tendances contradictoires de l'industrie moderne », *FH Informations*, septembre 1962.
TAYLOR G.-W.: « Collective Bargaining and technological change », *Monthly Labor Review*, août 1962.

*Economie européenne*

BALOGH T.: « Les économistes et le Marché commun », *Revue de la politique internationale*, 20 novembre 1962.
BLACKBURN J.-A.: « The British Cotton Industry in the Common Market », *The Three Banks Review*, décembre 1962.
CAILLOT R.: « Le plan et les équilibres régionaux », *Economie et Humanisme*, septembre-octobre 1962.
HEATH Ed.: « British Industry and the Common Market », *Steel Review*, janvier 1962.
HIRSCH E.: « Pour une harmonisation de l'économie européenne », *Jeune Patron*, novembre 1962.
MASSE P.: « French Methods of Planning », *The Journal of Industrial Economics*, novembre 1962.
MEADE J.-E.: « Royaume-Uni, Commonwealth et Marché commun — Existe-t-il d'autres voies ? » *Bulletin Sedeis*, 10 décembre 1962.
ROYER J.: « World trade: The dangers of regionalism », *Lloyd Bank Review*, octobre 1962.
*District Bank Review :* « The Common Market economics », réimpression, mars-juin 1962.
GATT: « Tarifs douaniers et impositions », *Revue de politique commerciale*, janvier-juin 1962.
*Revue économique franco-suisse :* « L'économie suisse dans l'Europe d'aujourd'hui », n° 4/1962.

*Pays en voie de développement*

BERSON R.: « Aspects de la coopération entre les pays ex-colonisateurs et nations ex-colonisées », *Développement et Civilisations*, juillet-septembre 1962.

CAIRE G.: « Méthodes et aléas de la planification dans les pays en voie de développement », *Développement et Civilisations*, juillet-septembre 1962.
ETIENNE G.: « Quelques données récentes sur la population de la Chine, *Population*, juillet-septembre 1962.
— « La Suisse et le Tiers-Monde », *Le Coopérateur suisse*, 17 novembre 1962.
FREI R.: « Swiss aid to developing countries », *Swiss Review of World Affairs*, octobre 1962.
GADFIL D.-R.: « A moral perspective for planning », *Kurukshetra*, New Delhi, octobre 1962.
HOBSON H.-V.: « Where America and Britain agree and disagree about Africa », *Optima*, décembre 1962.
HOFFHERR R.: « L'encadrement dans les jeunes Etats de langue française », *Tiers-Monde*, octobre-décembre 1962.
JUZNIC S.: « Un an d'alliance pour le progrès », *Revue de la Politique internationale*, 20 octobre 1962.
KUX E.: « On Soviet aid to developing countries », *Swiss Review of World Affairs*, novembre 1962.
LEDUC G.: « L'instabilité des marchés des matières premières et ses remèdes », Banque centrale des Etats de l'Afrique équatoriale et du Caméroun, *Bulletin mensuel*, novembre 1962.
— «Situation actuelle et perspectives du marché mondial du cacao», *Etudes et Statistiques*, Banque Centrale du Caméroun et de l'Afrique équatoriale, août-septembre 1962.
SEKLANI M.: «Population active et structures économiques de l'Egypte», *Population*, juillet-septembre 1962.
BANCO NACIONAL DE COMERCIO EXTERIOR: « Amérique latine et le Marché commun, *Comercio exterior de Mexico*, novembre 1962.
BANK OF LONDON AND SOUTH AMERICA: « The Central American Common Market », *Quarterly Review*, avril 1961.
BANQUE FRANÇAISE ET ITALIENNE POUR L'AMÉRIQUE DU SUD: *L'industrie sidérurgique de l'Amérique latine*, octobre 1962.
NATIONAL BANK OF GREECE: « Incentives to promote industrialisation », *Quarterly Review*, 10 novembre 1962.
*Revue internationale du Travail :* « Population et main-d'œuvre en Asie, 1950-1980 », octobre 1962.

*Agriculture*

BUTTERWICK M.-W.: « Future African Cultural Policy », *The Three Banks Review*, décembre 1962.
DUMONT R.: « Accélérer le développement agricole africain », *Impact, Science et Société*, no 4/1962.
KUNTH E.: « L'agriculture dans l'économie danoise », *Revue de la Société d'études et d'expansion*, août-octobre 1962.
LICHNOWSKY L.: « Politique agricole en Chine continentale », *Bulletin mensuel Economie et Statistiques agricoles*, octobre et novembre 1962.
MUSIC D.-A.: « Etude sur l'industrie sucrière de l'URSS », *Bulletin mensuel Economie et Statistiques agricoles*, septembre 1962.
REBOUD L.: « Existence d'un secteur agricole et unité de l'économie », *Revue économique*, septembre 1962.
SAKOFF A-N.: « Le secteur privé dans l'agriculture soviétique », *Bulletin mensuel Economie et Statistiques agricoles*, septembre 1962.

*Divers*

BARTOS M.: « La clause de la nation la plus favorisée en droit international », *Revue de la politique internationale*, 20 novembre 1962.
BENARD J.: « L'élaboration de la politique économique », *Revue économique*, septembre 1962.
BLOCK-LAINE F.: « Pour une réforme de l'administration économique », *Revue économique*, novembre 1962.
BORNSTEIN M.: « The Soviet price system », *American Economic Review*, mars 1962.
JUCKER W.: « L'évolution des prix des terrains et les loyers », *Revue syndicale suisse*, novembre 1962.
PAQUET R.: « L'Etat démocratique devant les problèmes économiques », *Etudes économiques, Mons*, octobre 1962.
WITTWER B.: « Le mouvement coopératif suisse de consommation », *Les Annales de l'économie collective*, juillet-septembre 1962.
*Etudes et Conjoncture :* « Les difficultés de l'économie yougoslave », novembre 1962.